

## Certificat Provisoire d'Immatriculation en attente de duplicita

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route) dont la délivrance est conditionnée à l'assurance de votre véhicule (Article L211-1 du Code des assurances Refus du droit de circulation).

(A) Numéro d'immatriculation

BH-783-NX

(I) Date du CPI

04/04/2021

(B) Date de 1ère immatriculation

21/11/2003

(H) PERIODE DE VALIDITE du 04/04/2021 au 03/05/2021 INCLUS

attribué à : (C.1) LABONNE

JULIEN

44 RUE FLORNOY  
33000 BORDEAUX

(D.1) Marque

BMW

(D.2) Type variante version

560LNC7104

(E) Numéro d'identification du véhicule

WBANC71070B627171

(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)

1685

(J.2) Carrosserie CE

AA

(P.1) Cylindrée (en cm3)

2993

(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)

(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)

MBM7932DR058

(D.3) Dénomination commerciale

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)

2170

(G.1) Poids à vide national

2170

4170

(J) Catégorie du véhicule CE

(J.1) Genre national

1610

(J.3) Carrosserie (désignation nationale)

CI

(P.2) Puissance nette maximale (en kW)

M1

VP

(K) Numéro de réception par type (si disponible)

e1\*2001/116\*0230\*02

(P.6) Puissance administrative nationale

155

(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur

G0

13

(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))

5

(V.7) CO2 (en g/km)

82

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

3000

208

(V.9) Classe environnementale

(X.1) Date de visite technique

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(Z.1) DUPLICATA - 04/04/2021 -

Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

(Y1) à (Y6) Taxes

|      |        |      |         |
|------|--------|------|---------|
| (Y1) | 0 €    | (Y2) | 0 €     |
| (Y3) | 0 €    | (Y4) | 11 €    |
| (Y5) | 2.76 € | (Y6) | 13.76 € |

Zoheir BOUAOUICHE

